DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2020

2020-.....
Paraphe

VAL ECO

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets du Blaisois

Reçu à la Préfecture de Loir-et-Cher, le :

10 FEV. 2020

Date de convocation : **23/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **22**
Votants : **24**
Dont Pouvoir(s) : **2**

L'an deux mil vingt, le **30 janvier à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Ouen-Les-Vignes.

Président de séance : Christian MARY

Présents votants :
Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, THIOLLET François
Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel
Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe.
SMICTOM Amboise : COSNIER Michel, DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel.
VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, CHEVALLIER Patrick, PROVENDIER Catherine.

Excusés : BORDE François, BOUJOT Jérôme, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, BORDIER Sylvie, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel, JANSSEN Nicolas.

Ont donné pouvoir :
GASPARINI Jean-Luc donne pouvoir à CHARBONNIER Claude, BORDE François donne pouvoir à PIGOREAU Didier.

DELIBERATION N° 2020-07
Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 14 janvier 2020

Le compte-rendu du précédent Comité Syndical n'appelle aucune remarque.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2020.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 10 FEV 2020

Publié ou notifié, le : 17 FEV 2020

Alexia LAVERGNE
P/le Président

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO ★ (Loir-et-Cher) ★

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 04 février 2020

Le Président,
Christian MARY

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO ★ (Loir-et-Cher) ★

VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2020

2020-.....
Paraphe

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :
10 FEV. 2020

VAL ECO

Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois

Date de convocation : **23/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **22**
Votants : **24**
Dont Pouvoir(s) : **2**

L'an deux mil vingt, le **30 janvier à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Ouen-Les-Vignes.

Président de séance : Christian MARY

Présents votants :
Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, THIOLLET François
Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel
Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe.
SMICTOM Amboise : COSNIER Michel, DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel.
VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, CHEVALLIER Patrick, PROVENDIER Catherine.

Excusés : BORDE François, BOUJOT Jérôme, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, BORDIER Sylvie, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel, JANSSEN Nicolas.

Ont donné pouvoir :
GASPARINI Jean-Luc donne pouvoir à CHARBONNIER Claude, BORDE François donne pouvoir à PIGOREAU Didier.

DELIBERATION N° 2020-08
Créances éteintes pour insuffisance d'actif sur liquidation judiciaire

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L-1617-5 ;

Vu le Code du Commerce, notamment les articles L-643-1 à L-643-13 ;

Vu le jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif prononcé par le Tribunal de commerce de Blois,

Vu les demandes d'annulation de titres par le Responsable du Centre des Finances Publiques de Blois Agglomération,

Considérant la nécessité de prononcer l'annulation des titres des créances concernées :

- Redevance spéciale 2009 :
  - DESBREE PASCAL –pour un montant de 35,39 €.

- Redevance spéciale 2010 – 2012 – 2013 – 2014 :
  - DESBREE PASCAL – pour un montant de 4 031,74 €

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur l'annulation de ces titres en créances éteintes énoncés ci-dessus, qui feront l'objet d'un mandat à l'article 6542 « Créances éteintes ».

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
SE PRONONCE favorablement sur l'annulation de titres en créances éteintes pour un montant total de 4 067,13 €,
AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à l'affaire.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 10 FEV 2020

Publié ou notifié, le : 17 FEV 2020

Flora LAVERGNE
P/le Président

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 04 février 2020

Le Président,
Christian MARY

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2020

2020-.....
Paraphe

VAL ECO

Syndicat Mixte de Collecte et de
Traitement des Déchets du Blaisois

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

10 FEV. 2020

Date de convocation : **23/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **22**
Votants : **24**
Dont Pouvoir(s) : **2**

L'an deux mil vingt, le **30 janvier à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Ouen-Les-Vignes.

Président de séance : Christian MARY

Présents votants :
Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, THIOLLET François
Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel
Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe.
SMICTOM Amboise : COSNIER Michel, DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel.
VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, CHEVALLIER Patrick, PROVENDIER Catherine.

Excusés : BORDE François, BOUJOT Jérôme, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, BORDIER Sylvie, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel, JANSSEN Nicolas.

Ont donné pouvoir :
GASPARINI Jean-Luc donne pouvoir à CHARBONNIER Claude, BORDE François donne pouvoir à PIGOREAU Didier.

DELIBERATION N° 2020-09
Tarifs budget annexe « Plateforme de compostage et centre de transfert d'Amboise »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1er janvier 2020 ;

Vu les délibérations du SMICTOM d'Amboise n° 19/0310/20, 19/0312/22, 19/0313/23, 19/0314/24 du 27 mars 2019 portant sur les tarifs du SMICTOM appliqués en 2019,

Considérant la proposition de conserver les tarifs ci-dessous appliqués par le SMICTOM avant le transfert de la compétence traitement :

VALORISATION ENERGETIQUE (TVA 10%)

SMICTOM	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Traitement / Valorisation énergétique	70,26 €	77,29 €
Transport	10,80 €	11,88 €

TARIFICATION DES ADHERENTS PAR FLUX (TVA 10%)

Collecte sélective

Marché de tri	Prix HT	Prix TTC
Tri de la collecte sélective / tonne, refus avec TGAP inclus	262,25 €	288,48 €
Transport collecte sélective / tonne transportée	92,00 €	101,20 €
SOIT UN MONTANT TOTAL de	354,25 €	389,68 €

Transport / traitement ordures ménagères

Adhérents SMICTOM	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Transport / traitement OM (hors TGAP) *TGAP = 6,00 € HT/t*	81,18 €	89,30 €

Passage au quai de transfert

Adhérents SMICTOM	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Passage au quai de transfert	21,20 €	23,32 €

Transfert du verre

Adhérents SMICTOM et collectivités	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Transfert du verre	7,55 €	8,31 €

TRANSFERT DES DECHETS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE PAR VEOLIA (TVA 10%)

VEOLIA	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Transfert du verre	8,00 €	8,80 €

TARIFICATION DES NON ADHERENTS DIRECTS (TVA 20%)

	Prix HT / passage	Prix TTC / passage
Passage sur le pont bascule	1,00 €	1,20 €

	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Passage par le quai de transfert des DIB	10,36 €	12,43 €

	Prix HT / heure	Prix TTC / heure
Location du chargeur avec chauffeur	26,00 €	31,20 €

	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Traitement OM (hors TGAP)	81,18 €	97,42 €

	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Transfert du verre	8,00 €	9,60 €

Utilisation de l'aire de lavage	Prix HT / passage	Prix TTC / passage
Tracteur	10,00 €	12,00 €
Remorque	15,00 €	18,00 €

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2020

2020-.....
Paraphe

APPORT DE DECHETS VERTS

Déchets verts entrants	Prix HT / tonne	Prix TTC / tonne
Collectivités territoriales et EPCI **(TVA 10%)**	24,50 €	26,95 €
Non adhérents (autres que collectivités territoriales) **(TVA 20%)**	28,20 €	33,84 €

VENTE DE COMPOST (TVA 20%)

Criblage 30	Emporté	Emporté	Emporté
Tonne	**1 à 49**	**50 et plus**	**Collectivités et agents des collectivités**
€ TTC/tonne	21,00	16,00	8,00 (limité à 1 tonne / an / agent)
€ HT / tonne	17,50	13,33	6,66
Criblage 20	Emporté	Emporté	Emporté
Tonne	**3 à 49**	**50 et plus**	**Collectivités et agents des collectivités**
€ TTC/tonne	26,40	21,60	10,00 (limité à 1 tonne / an / agent)
€ HT / tonne	22,00	18,00	8,33

Pour les portes ouvertes, le compost vendu sera du criblage 20 :

- en sac de 22 kg : 3,00 € TTC (2,50 €HT)
- en tonne chargée : 50,00 € TTC (41,67 €HT)
- en m³ livré (700kg) : 60,00 € TTC (50,00 €HT) le 1er m³ puis 50 € TTC (41,67 €HT) les suivants.

Forfait livraison de sacs à 6,00 € TTC (5,00 €HT) par tranche de 1 à 10 sacs.

Par convention avec la CUMA NORD TOURAINE avec un compost de criblage 30, le prix sera de 6,00 € HT/tonne, soit 7,20 € TTC (TVA 20 %).

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité l'application des tarifs sur le secteur du SMICTOM d'Amboise à compter du transfert de compétence tels que présentés ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 10 FEV 2020

Publié ou notifié, le : 17 FEV 2020

Alexa LAVERGNE
P/Le Président

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 04 février 2020

Le Président,
Christian MARY

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2020

2020-.....
Paraphe

VAL ECO

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets du Blaisois

Reçu à la Préfecture de Loir-et-Cher, le :

10 FEV. 2020

Date de convocation : **23/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **22**
Votants : **24**
Dont Pouvoir(s) : **2**

L'an deux mil vingt, le **30 janvier à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Ouen-Les-Vignes.

Président de séance : Christian MARY

Présents votants :
Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, THIOLLET François
Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel
Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe.
SMICTOM Amboise : COSNIER Michel, DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel.
VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, CHEVALLIER Patrick, PROVENDIER Catherine.

Excusés : BORDE François, BOUJOT Jérôme, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, BORDIER Sylvie, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel, JANSSEN Nicolas.

Ont donné pouvoir :
GASPARINI Jean-Luc donne pouvoir à CHARBONNIER Claude, BORDE François donne pouvoir à PIGOREAU Didier.

DELIBERATION N° 2020-10
Tarifs budget annexe « Centre de transfert VALDEM »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1er janvier 2020 ;

Considérant la proposition de conserver les tarifs ci-dessous appliqués par VALDEM avant le transfert de la compétence traitement :

INCINERATION

INCINERATION	Prix HT / tonne	Prix TTC* / tonne
Traitement / Incinération (TGAP comprise)	82,00 €	90,20 €
Transport	7,91 €	8,70 €

RECYCLABLES

RECYCLABLES	Prix HT / tonne	Prix TTC* / tonne
Transport du Multi	28,73 €	31,60 €
Tri du Multi	135,20 €	148,72 €

RECYCLABLES	Prix HT / mois	Prix TTC* / mois
Entretien des remorques, groupes et bas de quais **Emballages**	1 075,32 €	1 182,85 €
Entretien bas de quais de transfert **Ordures Ménagères**	1 114,40 €	1 225,84 €

CARTONS

CARTONS	Prix HT / tonne	Prix TTC* / tonne
Enlèvement et transport *(Collecte VALDEM)*	106,70	117,37 €
Conditionnement des cartons *(Traitement VAL-ECO)*	40,00 €	44,00 €

DECHETS VERTS

DECHETS VERTS	Prix HT / tonne	Prix TTC* / tonne
Enlèvement et transport sur les déchetteries *(Collecte VALDEM)*	39,00 €	42,90 €
Enlèvement et transport de la plateforme *(Collecte VALDEM)*	24,00 €	26,40 €
Traitement des déchets verts *(Traitement VAL-ECO)*	15,00 €	16,50 €

** TVA à 10%*

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité l'application des tarifs sur le secteur de VALDEM à compter du transfert de compétence tels que présentés ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 10 FEV 2020

Publié ou notifié, le : 17 FEV 2020

P/ le Président

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 04 février 2020

Le Président,
Christian MARY

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2020

2020-.....
Paraphe

VAL ECO

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets du Blaisois

Reçu à la Préfecture de Loir-et-Cher, le :

10 FEV. 2020

Date de convocation : **23/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **22**
Votants : **24**
Dont Pouvoir(s) : **2**

L'an deux mil vingt, le **30 janvier à 18 heures 30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Ouen-Les-Vignes.

Président de séance : Christian MARY

Présents votants :
Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, THIOLLET François
Communauté de Communes Beauce Val de Loire : MORISSET Jean-Michel
Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe.
SMICTOM Amboise : COSNIER Michel, DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel.
VALDEM Vendôme : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, CHEVALLIER Patrick, PROVENDIER Catherine.

Excusés : BORDE François, BOUJOT Jérôme, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, BORDIER Sylvie, BOURGUEIL Claudette, COUPPÉ Michel, JANSSEN Nicolas.

Ont donné pouvoir :
GASPARINI Jean-Luc donne pouvoir à CHARBONNIER Claude, BORDE François donne pouvoir à PIGOREAU Didier.

DELIBERATION N° 2020-11
Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

Considérant la nécessité de créer le poste suivant afin de permettre l'avancement de grade d'un agent :

- Rédacteur principal de 1ère classe,

Sous réserve de l'avis de la CAP du 02 avril 2020,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs suite au recrutement de la DGS et à la nomination d'un agent à un poste d'adjoint technique ;

VAL-ECO
5 rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.62.53 – Fax 02.54.74.62.26

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF		DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
		Pourvu	Vacant	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché / Emploi fonctionnel	A	1		TC
Attaché	A	1	1	TC
Rédacteur principal 1ère classe	B		1	TC
Rédacteur principal 2ème classe	B	1		TC
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1		TC
	TOTAL	4	2	
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1		TC
	TOTAL	1		
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	1		TC
Technicien principal 1ère classe	B	2		TC
Technicien principal 2ème classe	B		1	TC
Technicien	B	3	1	TC
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3		TC
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	1	TC
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2		TNC 17.5/35ème
Adjoint technique	C	5		TC
	TOTAL	20	3	
Nombre total de postes		**25**	**5**	

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le tableau des effectifs modifié.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 10 FEV 2020

Publié ou notifié, le : 17 FEV 2020

Flora LAVERGNE
P/ le Président

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 04 février 2020

Le Président,
Christian MARY

SYNDICAT MIXTE VAL-ECO (Loir-et-Cher)